

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2019-2020

DROITS D'ENGAGEMENT

FRAIS DE SEJOUR ET DE RESTAURATION

La CNAS réunie le 20 et 21 septembre 2019 a arrêté les droits d'engagement, les frais de séjour et les frais de restauration pour les championnats nationaux 2019-2020 :

DROIT D'ENGAGEMENT		2019-2020
Sports individuels et collectifs (engagements individuels)	Cross	9,00 €
	Autres sports	12,00 €

FRAIS DE RESTAURATION	2019-2020
Repas vendu à l'unité avec prestataire ou repas établissement week-end, jour férié et soirée	9,50 € (*)
Repas du midi établissement en jour de semaine	8,00 € (*)
Panier repas	6,10 € (*)

FRAIS DE SEJOUR		2019-2020
Championnats Nationaux <i>Forfait : 4 repas, 2 nuits et 2 petits déjeuners</i>	Pension complète proposée par l'organisateur	100,00 € (*)
Tri-sport-co Benjamin et Minimes <i>Forfait : 6 repas, 3 nuits et 3 petits déjeuners</i>		135,00 € (*)

(*) Tarif maximum

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !